

ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE PIC CENDRÉ, PIC MAR ET PIC NOIR DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

DECEMBRE 2024

Fiche résultat - Observatoire de la biodiversité Biodi'veille



Pic cendré © C. STENGER

206 POINTS
DE RELEVÉS
RÉPARTIS DANS
20 CARRÉS DE
25 KM²

18 PICS
CENDRÉS,
54 PICS MARS ET
43 PICS NOIRS
DÉNOMBRÉS
(2024)

TOUTES LES
MAILLES ONT A
MINIMA UNE DES
TROIS ESPÈCES

QUE RETENIR ?

Les Pics cendré (*Picus canus*), mar (*Dendrocoptes medius*) et noir (*Dryocopus martius*) sont des espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'annexe 1 de la directive européenne "Oiseaux", pour lesquelles les États membres doivent préserver leurs habitats. Les milieux optimaux de ces oiseaux sont les forêts mûres avec des arbres de tous âges, dont une bonne proportion de vieux arbres et beaucoup de bois mort.

L'objectif de ces recensements est de mesurer l'évolution des populations de ces espèces dans l'ensemble du Parc, en lien avec la qualité des milieux forestiers. En tant qu'indicateurs, ces trois pics font également partie depuis 2020 de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité (OGEB), dont la méthodologie a été reprise dans le périmètre du Parc. Le mode opératoire permet aussi d'avoir des informations sur l'ensemble de l'avifaune présente lors des recensements.

Ces données seront à comparer lors des prochaines occurrences de l'indicateur, afin de comprendre les dynamiques des populations des espèces concernées

RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE



La méthode utilisée est celle appliquée depuis 2020 à l'échelle régionale pour évaluer l'évolution des populations de Pic cendré, de Pic mar et de Pic noir dans le cadre de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité (OGEB).

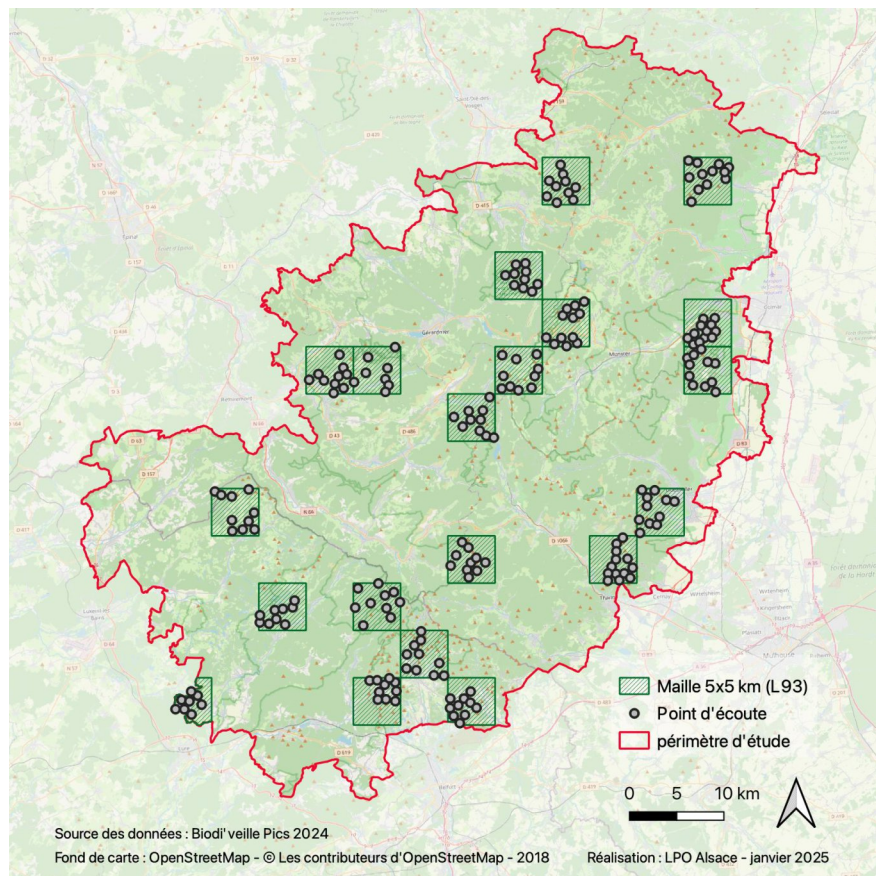
Dans des carrés de 5 km de côté (Lambert 93) tirés au sort parmi les carrés fréquentés par les pics, l'observateur place environ 10 points dans des milieux favorables aux espèces cibles, distants d'au moins 800 m pour éviter qu'un même oiseau soit contacté sur plusieurs points. Des points sont placés prioritairement là où le Pic cendré a été observé au cours des 10 années précédentes (données faune-grandest.org et faune-bfc.org), et le cas échéant, dans ou à proximité des îlots de sénescence existants, afin d'évaluer leurs effets sur les populations de pics.

L'ensemble des points d'un carré sont ensuite visités au cours d'une même matinée, entre le 1er mars et le 1er mai. Les relevés sont réalisés en 2 étapes. La première consiste en une phase d'écoute de 5 minutes durant laquelle l'observateur note tous les oiseaux qu'il entend ou voit : l'objectif est de recueillir des informations sur les trois pics, mais aussi sur toutes les espèces présentes. Si durant cette phase d'écoute aucun pic ne se manifeste, l'observateur procède à la diffusion de séquences de repasse (émission d'enregistrements des chants incitant les oiseaux à se

manifeste) de chaque espèce, toujours dans le même ordre : Pic cendré, Pic mar, Pic noir. La repasse n'est utilisée que pour les espèces non contactées lors de la première phase d'écoute de 5 minutes. Les données sont ensuite saisies de façon protocolée sur les plateformes Visionature.

Comme pour l'OGEB, les recensements sont prévus tous les deux ans, les années paires.

Répartition des 20 carrés 5x5 km tirés au sort et des 206 points de recensement



DES ESPÈCES AVEC DES DISTRIBUTIONS ET DES ABONDANCES PROPRES

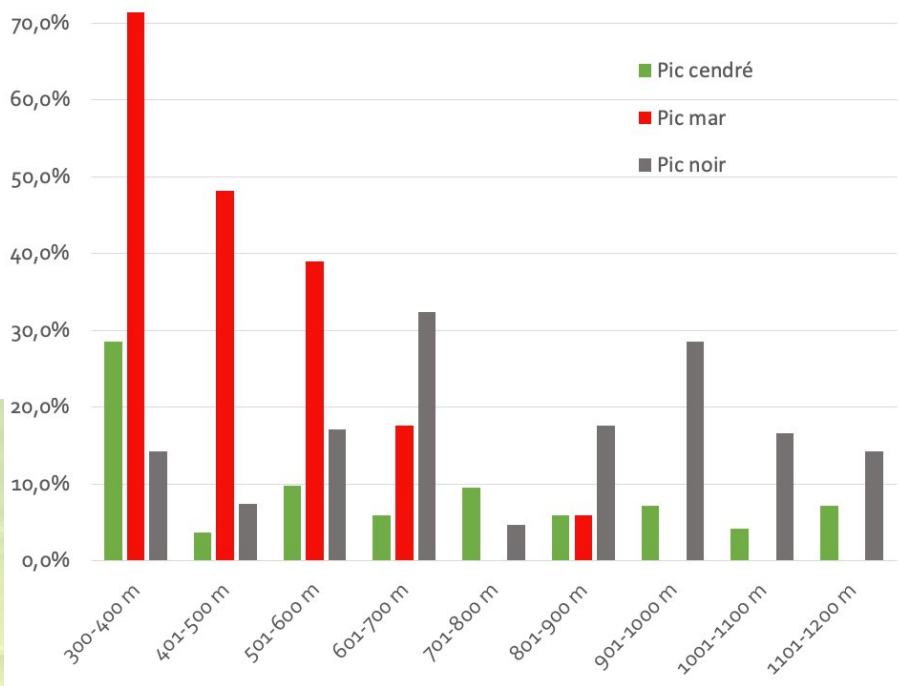
En 2024, première année de suivi, des données ont été collectées sur 206 points répartis dans les 20 carrés tirés au sort dans le périmètre du Parc. Le Pic cendré a été contacté sur 17 points et dans 10 carrés, le Pic mar sur 46 points et dans 12 carrés et le Pic noir sur 36 points et dans 16 carrés.

Au total 83 points (40%) sur les 206 ont accueilli au moins une espèce de pic et la totalité des 20 carrés ont au moins hébergé une espèce. Ces écoutes ont également permis d'identifier 61 espèces et de dénombrer 2821 oiseaux.

Tableau récapitulatif des observations

Espèces	Nombre de mailles avec observations	% de mailles occupées	Nombre de points avec observations	% de points occupés	Nombre d'individus
Pic cendré	10	50	17	8,3	18
Pic mar	12	60	46	22,3	54
Pic noir	16	80	36	17,5	43

Pourcentage de points fréquentés par tranche altitudinale en 2024

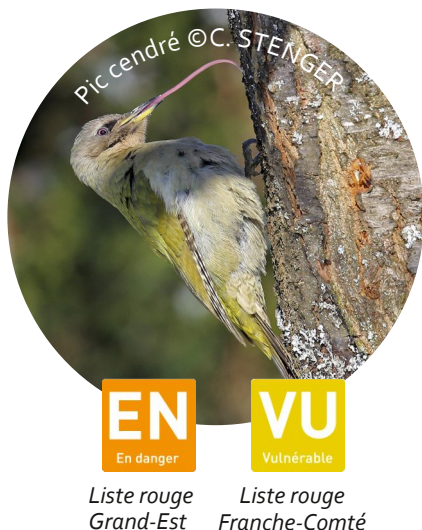


Une diversité d'espèces contactées en marge des observations de pics

Les recensements effectués sur les 206 points ont permis d'identifier 61 espèces d'oiseaux et de compter 2821 individus. En moyenne, par point d'écoute, 9,3 espèces ont été contactées et 13,7 individus comptés. Les espèces les plus fréquentes sont des oiseaux communs, soit généralistes comme le Pinson des arbres (rencontré sur 84% des points) et la Mésange charbonnière (54%), soit inféodés aux milieux forestiers comme le Rougegorge familier (65%) et la Mésange noire (63%).

La prospection a été centrée sur l'activité des pics (14/03 - 11/04). En cette période, la plupart des oiseaux migrateurs ne sont pas encore arrivés sur leurs lieux de reproduction. Seuls les premiers individus d'espèces précoces sont observables. C'est le cas de la Fauvette à tête noire et du Pouillot véloce (observés dans 23% et 37% des points), alors que ce sont des oiseaux très communs qui seraient bien plus fréquents si les écoutes avaient été plus tardives.

Les résultats obtenus fournissent des informations complémentaires sur les espèces présentes au moment des comptages, mais ne permettent cependant pas d'avoir une vision d'ensemble de l'avifaune nicheuse dont certains taxons ne reviennent qu'en mai. Il est néanmoins intéressant d'effectuer des inventaires tôt en saison, car dans un contexte de réchauffement climatique, certaines espèces sont susceptibles d'avancer leur période de reproduction, voire de revenir plus tôt de leur sites d'hivernage.



PIC CENDRÉ

Le Pic cendré (*Picus canus*) a été noté dans 10 carrés, soit 50% des 20 mailles dans lesquelles il avait été observé au cours des 10 années précédentes. Au maximum 4 points ont été fréquentés dans un même carré (1 cas), mais 1 (5 carrés) à 2 points (4 carrés) sont généralement occupés (moyenne de 1,7 point fréquenté par maille où il est présent). L'altitude ne semble pas avoir d'effet significatif sur la présence du Pic cendré, ni sur le nombre d'individus. Néanmoins,

les p-valeurs obtenues sont proches de la valeur seuil de significativité ($\alpha = 5\%$), ce qui pourrait indiquer une tendance. L'augmentation du jeu de données par la pérennisation du protocole dans le Parc permettra à terme de trancher cette question de l'effet de l'altitude sur les populations.

Le Pic cendré est une espèce en régression inscrit sur les listes rouges des oiseaux menacés en France, dans le Grand Est et en Franche-Comté. Une des causes de son déclin est la dégradation de son habitat. Un rajeunissement des parcelles est en effet néfaste à cette espèce qui affectionne les vieilles futaies. Il en est de même des grandes plantations monospécifiques, des futaies régulières et des enrésinements. La suppression des arbres morts ou sénescents, indispensables à sa reproduction, et l'élimination des souches, des résidus de coupe et du bois mort au sol qui affecte l'entomofaune dont il se nourrit, sont également défavorables à sa conservation.

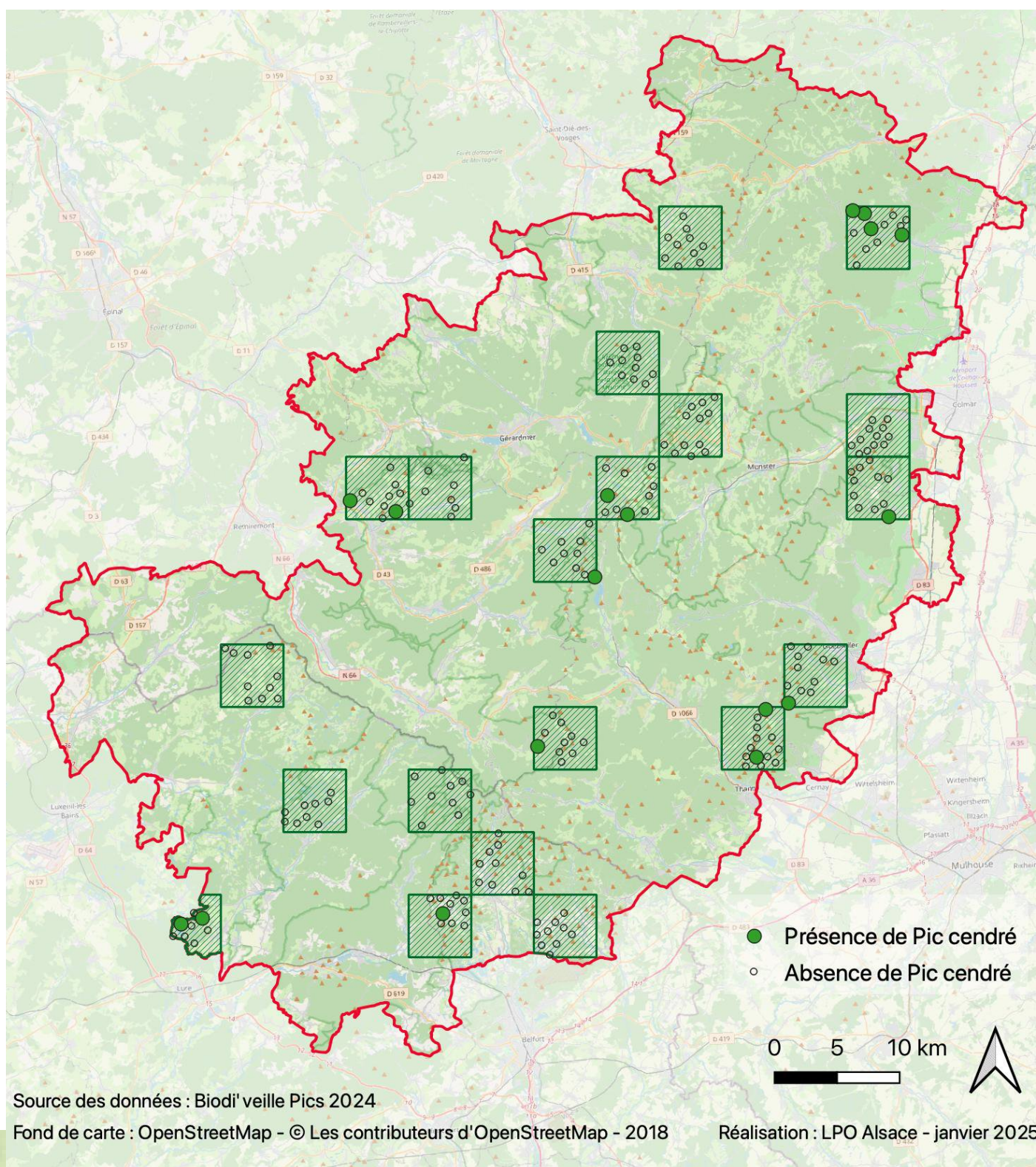
Une exploitation forestière irrégulière, en taillis sous futaie ou par parquets de quelques hectares, en assurant la conservation des gros arbres et une diversité structurale avec un encombrement végétal important en canopée et un sous-bois relativement clair, est à privilégier. L'espèce apprécie particulièrement les forêts de feuillus âgées entrecoupées de clairières. Il affectionne les parcelles peu ou pas exploitées riches en essences de tous âges. La présence d'îlots de sénescence, ainsi que la conservation des vieux arbres, des arbres à cavités, des arbres morts sur pied ou pourrissant dans lesquels il pourra aisément creuser sa loge de nidification, vont dans le sens de sa conservation. Comme les densités de Pic cendré ne sont jamais importantes et que les territoires sont relativement grands (1 à 2 km²), il importe que les mesures de conservation soient appliquées à grande échelle.

Chiffres clés

Le Pic cendré
occupe
1 maille visitée
sur 2

18
Pics cendrés
ont été observés
dans 10 mailles

Le Pic cendré a
été contacté sur
8,3%
des points
d'écoute



*Carte de distribution des Pics cendrés
dans le PNRBV*



PIC MAR

Le Pic mar (*Dendrocoptes medius*) a été noté sur 46 points (22,3%) et 12 carrés (60%). En moyenne, l'espèce a été contactée sur 3,8 points dans les carrés fréquentés, avec un maximum de 8 points de présence dans une même maille. Cet oiseau est relativement commun dans les habitats favorables. Son milieu de prédilection est la forêt de feuillus composée d'arbres âgés à écorces crevassées, offrant de

nombreuses branches mortes. Les vieux chênes et châtaigniers d'au moins 60 cm de diamètre sont particulièrement recherchés. C'est un hôte typique des chênaies climaciques, où son habitat optimal comprend au moins 40 gros arbres par hectare (ou un équivalent de 12 m² par hectare). Il est exceptionnel dans la hêtraie pure et il évite habituellement les peuplements de résineux. Il fréquente peu les forêts d'altitude, comme le montre les résultats obtenus : 85% des points fréquentés sont situés en dessous de 600 m. L'effet de l'altitude sur le nombre de Pics mars rencontrés sur les points d'écoute est hautement significatif ($p < 0.001$).

L'abondance du Pic mar dépend d'une gestion forestière appropriée. Les coupes à blanc, le rajeunissement forestier, la conversion des taillis sous futaie en futaies régulières ou la plantation d'essences non propices comme les résineux sont

défavorables au maintien de l'espèce. À cela s'ajoutent les coupes et débardages printaniers qui sont susceptibles de perturber les oiseaux en pleine reproduction.

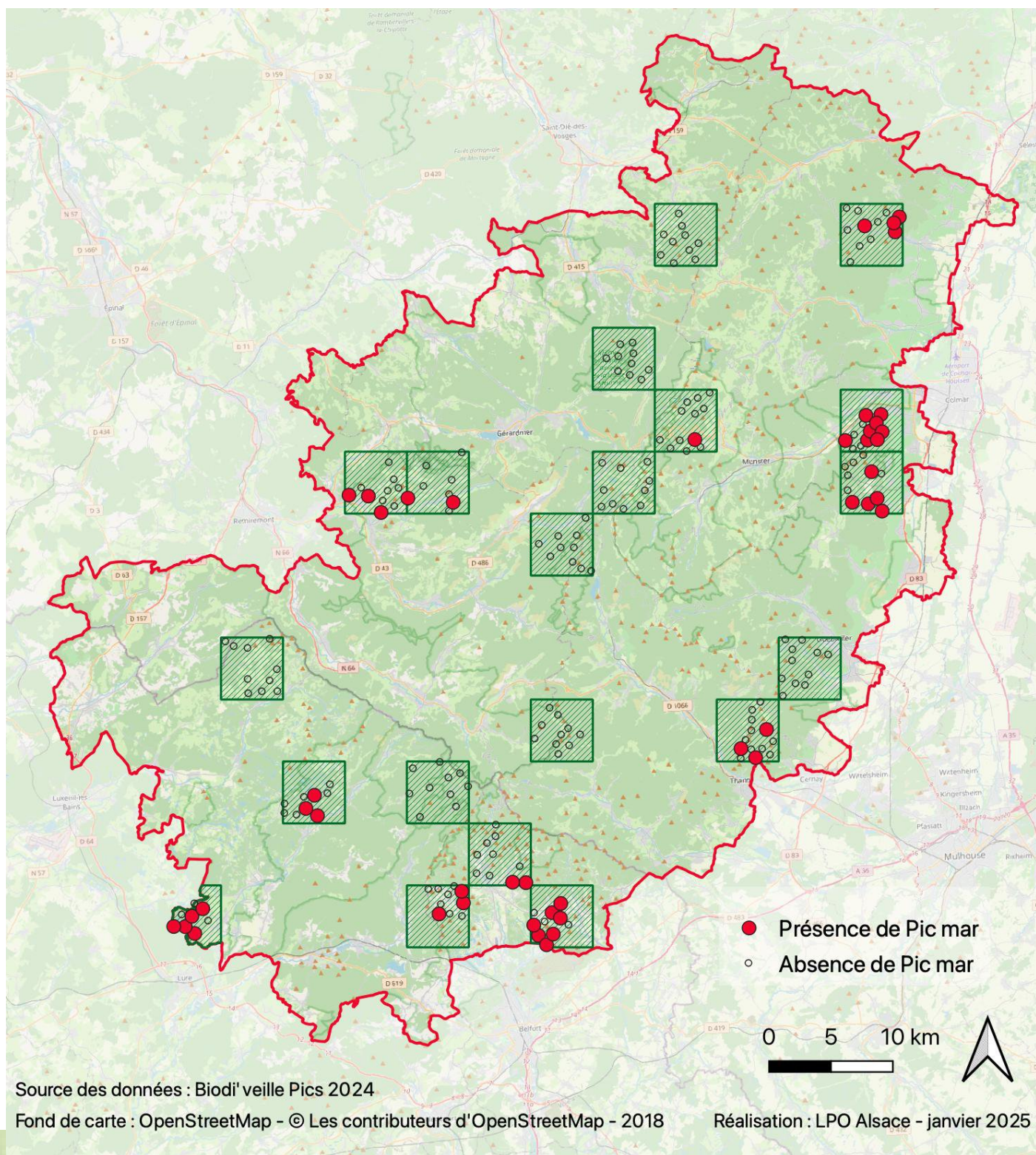
Une gestion irrégulière de type taillis sous futaie est à préconiser. Dans une chênaie irrégulière, le Pic mar occupe en effet la totalité du massif forestier alors qu'une futaie régulière ne lui offre que 50 à 70 % de surfaces favorables. Dans la futaie régulière, les fortes densités rencontrées dans les vieilles parcelles ne suffisent pas à compenser les secteurs où il est rare ou totalement absent. Une bonne densité d'arbres âgés est donc à préserver. Il faut aussi veiller à conserver une bonne densité de bois mort et d'arbres dépérissants ou morts sur pied, présentant des branches pourries dans lesquelles il pourra creuser sa loge.

Chiffres clés

Le Pic mar
occupe 60%
des mailles

54
Pics mars
ont été observés
dans
12 mailles

Le Pic mar a
été contacté
sur 22,3%
des points
d'écoute



Carte de distribution des Pics mars dans le PNRBV



PIC NOIR

Le Pic noir (*Dryocopus martius*) a été noté sur 36 points (17,5%) et 16 carrés (80%). En moyenne, l'espèce a été contactée sur 2,2 points dans les carrés fréquentés, avec un maximum de 7 points dans une même maille. Le Pic noir est assez commun et bien réparti dans le Parc. Il est présent à

toutes les altitudes.

Le Pic noir niche aussi bien dans les forêts mixtes que dans les feuillus, voire les conifères, avec cependant une préférence pour la hêtraie âgée. Pour forer sa loge, il a besoin d'arbres au tronc dépourvu de branches et plantes grimpantes sur 5 ou 6 m et au diamètre d'au moins 45-50 cm. Les forêts âgées, avec des arbres d'au moins 120 ans pour le hêtre, lui conviennent particulièrement. Un rajeunissement forestier ou une exploitation systématique des arbres âgés peut donc avoir des effets négatifs sur les populations. Il en est de même des coupes printanières et des opérations de débardages effectués en période de reproduction, qui peuvent entraîner un décanonnement des couples. Le bois mort en abondance, au sol et sur pied, est

également très important pour cette espèce car nécessaire au développement de l'entomofaune dont il se nourrit. L'enlèvement des arbres morts ou malades le prive d'une de ses principales ressources alimentaires. Le domaine vital du Pic noir couvrant 2 à 5 km², une gestion forestière favorable doit porter sur de grandes surfaces.

Contrairement aux autres espèces, le Pic noir réutilise fréquemment sa cavité de nidification, année après année. Sa loge est également fréquentée par de nombreux autres oiseaux, comme la Chouette de Tengmalm et le Pigeon colombin, mais aussi par des mammifères comme la Martre des pins et plusieurs espèces de chiroptères. Pour ces raisons, les arbres à cavités, lorsqu'ils sont repérés, méritent d'être identifiés et protégés.

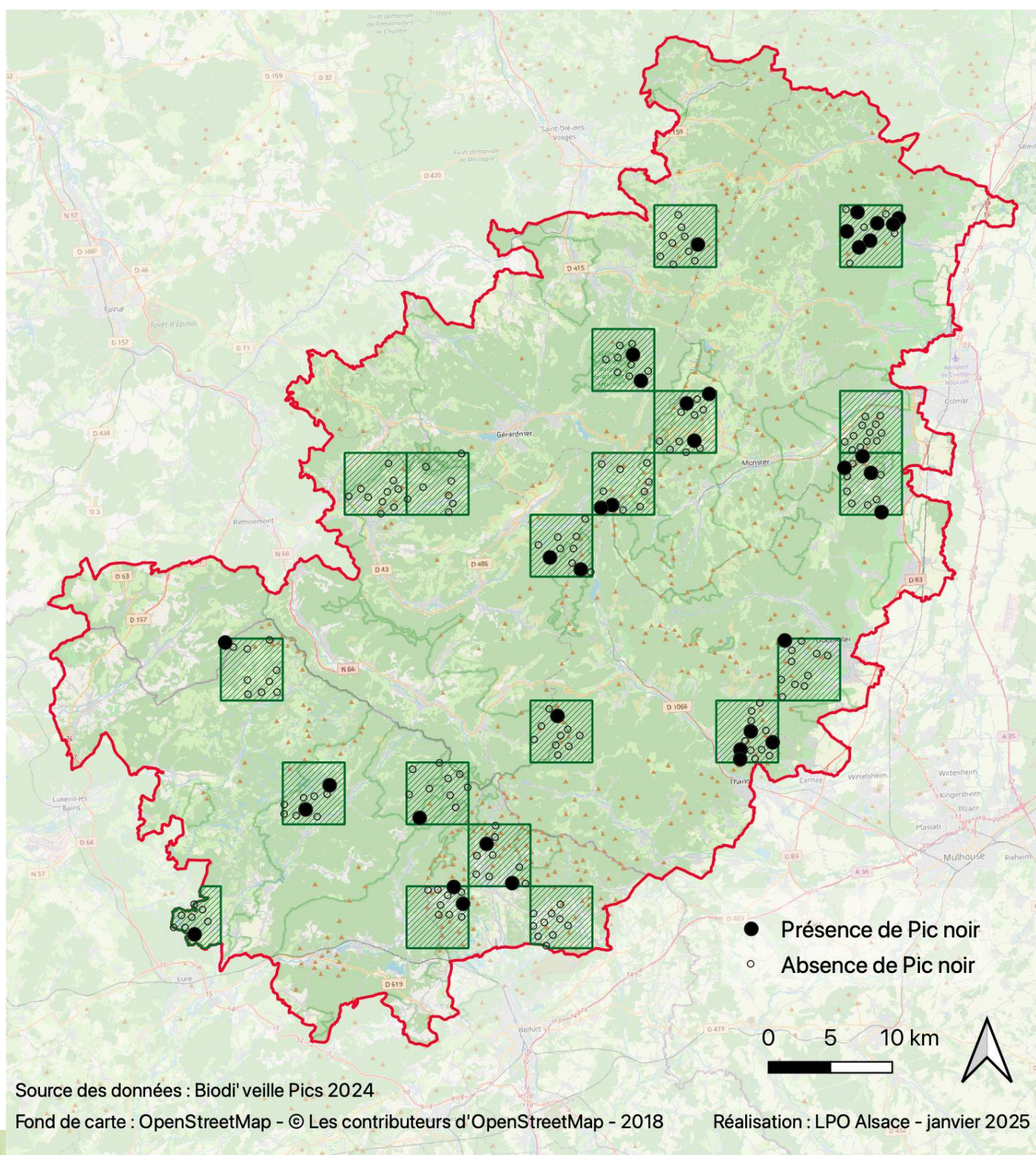
Chiffres clés

Le Pic noir occupe 80% des mailles

43 Pics noirs ont été observés dans 16 mailles

Le Pic noir a été contacté sur 17,5% des points d'écoute





MÉTHODOLOGIE

Nature de l'indicateur	État
Questions évaluatives	Comment évoluent les espèces ou les cortèges d'espèces spécialisées des milieux forestiers ? Comment évoluent les espèces ou les cortèges d'espèces des forêts vieillissantes sur le territoire ? Comment évoluent les populations d'espèces déterminantes présentes sur le territoire ?

Origine Relevés effectués par des salariés de Groupe Tétràs Vosges, HIRRUS, LPO Alsace, LPO Bourgogne Franche-Comté.

Coordinateurs LPO Alsace et ODONAT Grand Est
(collecte des données et/ou analyse)

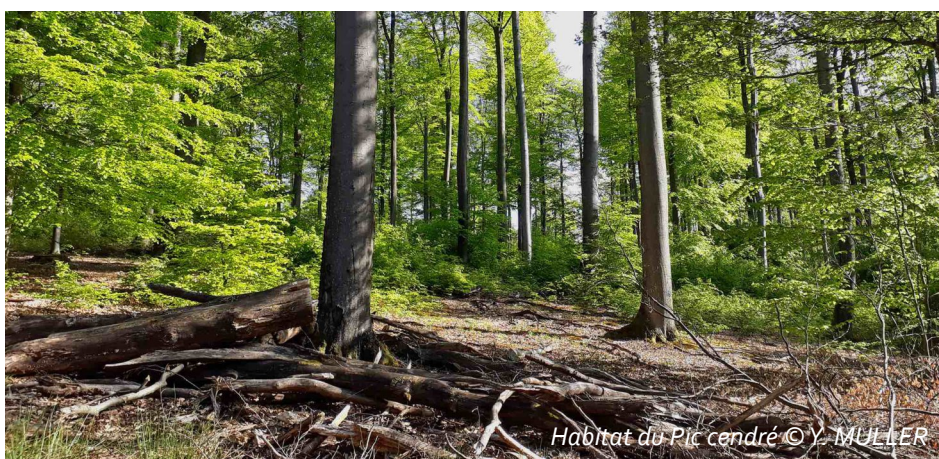
Échelle de restitution Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Description des données Indices d'abondances des Pics cendré, mar et noir

Étendue temporelle Tous les 2 ans, première occurrence en 2024

Méthode d'acquisition Ecoutes et repasses

Fréquence Tous les 2 ans



POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie

CUISIN M., 1988. Le Pic noir (*Dryocopus martius* (L.)) dans les biocénoses forestières. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 58 : 173-274.

CUISIN M., 1994.- Le Pic noir in YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. SOF : 434-435.

CUISIN M., 1999. Pic cendré in : ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux : 598 p.

FAUVEL B., CARRE F., LALLEMENT H., 2001. *Ecologie du Pic mar Dendrocopos medius en Champagne (Est France)*. *Alauda* 69(1): 87-101.

ODONAT Grand Est (coord.). 2024. *Évolution des populations de Pic cendré, Pic noir et Pic mar dans le Grand Est*. Fiche indicateur - Observatoire Grand Est de la Biodiversité

THIOLLAY J.M., CARRE F., FAUVEL, B., 1994. *Gestion forestière et avifaune : influence de la conversion du taillis-sous-futaie en futaie régulière*. *Courrier scientifique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient* 18: 69-108.

En partenariat avec :



Équipe projet : Gatien CHARBONNIER et Thomas CHEVALIER (*Groupe Tétràs Vosges*) Sébastien GEORGEL (*HIRRUS*) Cyril GROSS, Arthur KELLER, Delphine LACUISSE et Eric BUCHEL (*LPO Alsace*) Philomin BRIOT et Marc GIROUD (*LPO BFC*)

Rédaction : Eric BUCHEL (*LPO Alsace*)

Photos et cartographies : LPO Alsace

Mise en page : Emilio ROJAS et Carole SIRLIN (*ODONAT Grand Est*)

Validation et relecture : Emilio ROJAS, Anaïs GSELL-EPAILLY et Yves MULLER (*ODONAT Grand Est*)

Citation recommandée : ODONAT Grand Est (coord.). 2024. *Evolution des populations de Pic cendré, Pic mar et Pic noir dans le parc naturel régional des Ballons des Vosges*. Observatoire Biodi'Veille. 10p.